



Site Natura 2000 : N°9101367 Vallée du Gardon de Mialet

Bilan d'activité

Période : 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

I. Contexte

I-1 Données administratives du DOCOB et du site Natura 2000 :

Le site Natura 2000 FR9101367 vallée du Gardon de Mialet est enregistré auprès de la commission européenne comme SIC depuis le 19 juillet 2006 au titre de la Directive Habitats Faune Flore de 1992. Son document d'objectifs est en phase d'animation depuis le 14 avril 2011. Le site a été désigné zone spéciale de conservation le 7 avril 2016 (Arrêté du 7 avril 2016 portant désignation du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet (zone spéciale de conservation, journal officiel du 15 avril 2016, NOR : DEVL1604610A)

Le document d'objectifs est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/decouvrez-Natura2000/s-informer>

I-2 L'animation

- La structure porteuse de l'animation (structure animatrice du site Natura 2000) est la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère,
- Le président du comité de pilotage est Pierre Plagnes (maire de Saint-Martin-de-Lansuscle).

La structure porteuse de l'animation et la présidence du COPIL ont été désignées et renouvelées lors du COPIL du 15 décembre 2022 pour 3 ans (2023-2024-2025).

Le présent bilan est réalisé pour le COPIL du 10-12-2024 et porte sur la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

I-3 Rappel des enjeux et des objectifs du site :

Au total, le site compte 26 habitats naturels d'intérêt communautaire et 25 espèces de faune et de flore qui justifient la désignation du site, au titre de la Directive Habitats Faune Flore.

Les principaux enjeux écologiques concernent :

- 1- les habitats ouverts (prairies maigres de fauche, pelouses calcicoles ou silicicoles, landes sèches européennes, prairies ou prés humides, suintements temporaires, ...),
- 2- la ressource en eau,
- 3- les habitats forestiers (hêtraie calcicole, pinède à pin de Salzmann, châtaigneraie cévenole méditerranéenne),
- 4- Les habitats d'espèces à chauves-souris et Trichomanes remarquables.

Les objectifs généraux du site sont :

- mettre en cohérence les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire
- faciliter la mise en œuvre du document d'objectifs : informer, valoriser, sensibiliser
- assurer le suivi du document d'objectifs
- améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, les espèces invasives et les pratiques de gestion.

Pour atteindre ces objectifs, 21 actions ont été inscrites dans le document d'objectifs.

Missions de la structure animatrice :

Les missions de la structure animatrice du document d'objectifs s'articulent autour des volets suivants :

- 1-Mise en œuvre et animation du document d'objectifs (MOA)
- 2-Information, sensibilisation et valorisation (ISV)
- 3-Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

Les priorités pour l'année en cours ont été, entre autres, :

- Suivi administratif et financier
- Animation PAEC et contractualisation MAEC 2024
- Suivi et réalisation de contrat Natura 2000
- Rallye nature 2024
- Réalisation de la lettre d'information

...

II. Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB et actions non contractuelles

II-1 Animation des MAEC

Animation PAEC :

Le PAEC de la Vallée du Gardon de Mialet (VGMI) a été validé pour 3 ans : 2023-2025. Le budget alloué pour la mise en place des MAEC pour 2023 (pour 5 ans) a été de 90 231 €. Pour 2024 et 2025 c'est une enveloppe indicative respective de 48 896 € (pour 5 ans) qui était prévue. Sachant que l'année 2023 a été particulière avec la reprise de poste, une petite part de l'enveloppe avait été consommée. Elle a pu être reportée en 2024.

Egalement, dans le cadre de l'animation du PAEC, une relecture/révision des fiches territoires et mesures 2024 a été réalisée, ainsi que des échanges avec la DRAAF (webinaire, réunion interdépartementale...).

Bilan de la contractualisation 2024 :

En 2024, ce sont 6 exploitations sur le territoire VGMI qui se sont engagées et 2 exploitations à cheval sur le territoire VGMI et Causse noir Vallée du Gardon de Saint-Jean (CNVG).

Un exploitant intéressé n'a finalement pas souhaité s'engager au vu du montant estimatif trop faible.

Formation MAEC :

Pour cette campagne du PAEC, chaque exploitant qui s'engage doit participer à une formation dans les deux premières années d'engagement. Comme cela était prévu dans le PAEC, la formation a été organisée en commun avec le PAEC CNVG au vu des enjeux similaires. Nous avons donc organisé une formation avec une partie collective (terrain et salle) et une partie individuelle. Concernant la partie terrain, elle avait pour but d'acquérir des clés et des connaissances sur la reconnaissance des plantes bio-indicatrices et de faire un échange sur les pratiques. La formation est à finaliser.

II-2 Animation des contrats Natura 2000

II-2-1 Préparation des contrats Natura 2000

Contrats en préparation ou à l'étude :

-Restauration de milieu ouvert à Saint-Martin-de-Lansuscle :

Afin de préparer ce contrat, des réunions ont été réalisées entre les partenaires. Pour faire un point sur l'historique et les perspectives, une réunion en visioconférence a été réalisée

(présence du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Occitanie et du Parc National des Cévennes (PnC)). Une animation sur le foncier a été réalisée avec le PETR Sud Lozère et une réunion d'information a été faite (présence de deux propriétaires). Dans le cadre de la convention de coopération, le CEN Occitanie a réalisé un appui technique à la préparation du contrat (avec cartographie des habitats, des enjeux, recommandations...). Egalement, un enregistreur à chauves-souris a été posé en été, et il en ressort une activité à cette époque très forte pour la Barbastelle d'Europe et une activité forte pour 5 espèces, dont le Petit rhinolophe. Ce projet risque d'être long à mettre en place, notamment car il implique de nombreux propriétaires et car le site est compliqué d'accès.

-Restauration d'une châtaigneraie sur la commune de Saint-Germain-de-Calberte :

Un habitant de Saint-Germain-de-Calberte est intéressé pour restaurer la châtaigneraie située sur son terrain. Un travail de terrain a été réalisé en 2023, mais il a été compliqué de l'approfondir cette année, par manque de temps.

Contrats déposés :

Suivi des contrats qui ont obtenu une subvention :

-Réalisation des travaux du contrat d'aménagement artificiel en faveur des chauves-souris (église bourg de Saint-Martin-de-Lansuscle) :

Le contrat d'aménagement en faveur des chauves-souris porté par la commune de Saint-Martin-de-Lansuscle a été validé en 2022. Un avenant a été réalisé avec la région en 2024, pour pouvoir réaliser les travaux seulement au niveau de l'église. Effectivement, lors de l'élaboration du contrat, il était prévu de faire les aménagements sur deux bâtiments : l'école et l'église. Cependant, le toit de l'école doit être remis en état et la mairie ne pouvait pas réaliser les travaux avant la date limite de fin d'exécution de l'opération. Egalement, les travaux de rénovation de l'école doivent être réalisés en amont de l'agencement pour les chauves-souris.



Ainsi, les travaux à l'église ont été réalisés fin septembre pour délimiter l'espace entre la sacristie et les combles, une ouverture appelée chiroptière a été créée et une bâche posée pour faciliter le nettoyage. La commune a été accompagnée pour la réalisation de la demande de paiement et une visite de la Région a été réalisée pour constater la réalisation des travaux.

-Suivi de la restauration d'un pré humide méditerranéen (Roquefeuille - Mialet) :

Ce pré humide méditerranéen a été restauré à travers un contrat Natura 2000. Un suivi de la zone a été mis en place avec un botaniste du CEN Occitanie (convention de coopération). L'objectif de ce suivi est de déterminer la dynamique et l'état de conservation de la zone humide après les travaux qui ont été faits. Le fait d'avoir participé à la mise en place du protocole et du relevé va permettre de reconduire ce suivi en interne.

-Plantation de pin de Salzman (Le Martinet – Saint-Étienne-Vallée-Française) :

Le suivi sanitaire annuel a été réalisé sur les pins de Salzman témoins en régénération naturelle sur le col d'Uglas et sur les pins de Salzman plantés en 2019 sur la zone d'emprise du contrat. Il en ressort que la hauteur moyenne en 2024 des pins de Salzman plantés en 2019 est d'environ 164 cm. Un greffon semble être mort ayant les aiguilles sèches et n'ayant pas grandi

depuis l'année dernière. En 2024, le taux de survie des 35 arbres plantés en 2019 est de 89% et les arbres ont une croissance moyenne de 120 cm en 5 ans.

Le pointage GPS des 300 pins plantés en 2022 à travers le contrat Natura 2000 s'est poursuivi cet automne.

-Réouverture de l'entrée naturelle d'une grotte : suivi de la colonisation par les chauves-souris (Trabuc – Mialet) :

Un suivi de la colonisation des chauves-souris, appuyé par le CEN Occitanie (convention de coopération), a été réalisé dans le but de déterminer si des chauves-souris sont présentes dans les cavités au printemps, en été et en automne grâce aux enregistrements acoustiques passifs. Egalement, une visite hivernale a été réalisée fin janvier, ce sont 6 petits rhinolophes et 2 grands rhinolophes qui ont été comptabilisés.

-Restauration de châtaigneraie cévenole méditerranéenne (Le Pompidou - La Bessède) :

La propriétaire a été accompagnée pour suivre l'avancement du dossier qui a été déposé lors de l'appel à projet 2023. Elle a reçu une réponse favorable de la Région.

II-2-2 Présentation des contrats Natura 2000 signés en cours

Type de contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ha / nb	Mesures DOCOB liées	Avancement
Forestier	Propriétaire privé	38 292 € demandés	Réponse favorable	Restauration châtaigneraie cévenole méditerranéenne (F05)	Châtaigneraie Cévenole Méditerranéenne (9260) Chiroptères d'Intérêt communautaire	3.2	GHE10 : Restauration de la Châtaigneraie à vocation fruitière	A priori, commencement des travaux d'ici peu
Ni-Ni	Commune Saint-Martin-de-Lansuscle	2 395.20 € (coût total éligible)	DJ du 23/08/2022 et arrêté modificatif du 31/07/2024	Création de gîtes de reproduction en faveur du petit rhinolophe (N3Pi)	Chiroptères d'intérêt communautaire et notamment Petit rhinolophe	1 bâtiment : église du bourg	GHE25 : Aménagements artificiels pour la préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos des chauves-souris	Travaux réalisés et demande de paiement en cours d'instruction

II-3 Animation de la charte Natura 2000

En 2024, des signatures de la charte ont eu lieu. Il y a eu deux signatures sur la fiche « milieux forestiers » et une signature de la fiche « engagements et recommandations généraux pour les activités ». Le site Natura 2000, a été prévenu au moment de l'envoi des dossiers mais n'a pas été contacté en amont. Un habitant semblait également intéressé, il sera relancé pour pouvoir en discuter dans un premier temps.

II-4 Actions non contractuelles

II-4-1 Animation foncière

-Convention de coopération CEN Occitanie

Dans le cadre de la convention de coopération, le CEN Occitanie a réalisé, entre autres, un travail d'animation et d'acquisition foncière de nouvelles parcelles de Pin de Salzmann sur la

commune de Mialet, faisant suite à l'animation foncière réalisée en 2023. L'acquisition foncière est à finaliser.

Un travail a également été initié sur les biens vacants et sans maître pour la gestion de sites naturels sur le site Natura 2000. Une réunion a eu lieu au début de l'année avec la commune de Mialet.

III. Information, communication, sensibilisation et formation

II-1 Création / mise à jour d'outils de communication, médias

-Lettre d'information n°12

La douzième lettre d'information va être finalisée cette année. Elle va être distribuée et partagée aux mairies du site pour diffusion aux administrés et publiée sur le site internet et la page Facebook Natura 2000.

- Entretien du site internet : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/>

Le site internet est un outil à disposition des porteurs de projet et du grand public. Durant le dernier trimestre de 2023, l'OFB a réalisé un changement de version du système de gestion de contenu, et seul l'ajustement de la page d'accueil avait pu être fait par la chargée de mission. En 2024, les modifications et l'ajustement à la nouvelle version ont pu être finalisés avec la vérification et la gestion du contenu.

- Actualités sur la page Facebook du site Natura 2000 :

Des actualités sur le site Natura 2000 ont été publiées sur la page Facebook, et plus précisément pour la communication d'animation et la diffusion de la future lettre d'information. Le nombre d'abonnés continue d'augmenter et, à ce jour, cette page comptabilise plus de 980 abonnés, ce qui représente une augmentation de 75 abonnés en une année.

-Suivi panneau d'information Natura 2000 :

Onze panneaux de sensibilisation à Natura 2000 ont été mis en place en 2018 sur l'ensemble de la vallée du Gardon de Mialet. Un suivi annuel est réalisé pour entretenir ces panneaux. Un panneau situé à Saint-Jean-du-Gard a fait l'objet d'un tag qui a été nettoyé. A Saint-Etienne-Vallée-Française, 2 petits tags en bordure de panneau ont été constatés et nettoyés.

III-2 Participation / organisation à des manifestations ou réunions / échanges

-Rencontres Naturalistes d'Occitanie : valorisation des résultats de l'étude génétique réalisée sur le Pin de Salzman dans le site Natura 2000 :

Participation au colloque des rencontres naturalistes d'Occitanie à Gruissan dans l'Aude avec le CEN Occitanie. L'INRAE d'Avignon (organisme de recherche ayant réalisé l'analyse génétique) n'a pas pu venir avec nous, mais nous a épaulés pour réaliser la présentation. Nous avons donc présenté les résultats des études génétiques sur le pin de Salzman et les perspectives de gestion sur le site Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Mialet ainsi que l'importance du lien entre les organismes. Cela a permis de valoriser et communiquer à l'échelle régionale les résultats, et avoir des échanges intéressants. L'association organisatrice édite les actes de ces rencontres, un article a été rédigé dans ce but.

-Présentation à Ste-Croix-Vallée-Française lors de l'événement organisé par l'APEC (association pour l'emploi en Cévennes) pour présenter Natura 2000 :

A la demande des organisateurs, une présentation de Natura 2000 a été réalisée lors de cet événement sous forme de conférence. Un point a également été fait sur les chauves-souris afin de sensibiliser les habitants et de transmettre le contact de Natura 2000. Cette présentation a eu lieu le samedi 27 juillet dans la matinée. Seulement 3 personnes sont venues assister à la conférence.

-Animation ABC de Mialet (Azuré du serpolet et Pin de Salzmann) :

Dans le cadre de l'abc de Mialet, une animation avec le site Natura 2000 de la Vallée du Galeizon sur l'Azuré du serpolet était prévue en juin. Cependant, trop peu de personnes se sont inscrites, malgré la communication autour de l'événement. Elle a donc été annulée. Une animation en octobre sur le Pin de Salzmann au Col d'Uglas était prévue, mais a été reportée au vu des conditions météorologiques annoncées.

-Autres rencontres / réunions :

Egalement, la chargée de mission Natura 2000 a participé à des échanges et réunions afin de partager sur des sujets communs ou pour assurer la prise en compte des enjeux (ONF, commune de Moissac-Vallée-Française, habitante Saint-Andre-de-Lancize...)

III-3 Communication / Animation auprès des scolaires

- 9ème rallye nature pour les élèves de 5ème des collèges de Saint-Jean-du-Gard et Saint-Étienne-Vallée-Française :

Cette année, le rallye nature s'est déroulé le jeudi 16 mai à Mialet, avec pour thème l'Atlas de la biodiversité communale. Les collégiens ont pu se plonger dans la démarche en découvrant la biodiversité du site, différentes techniques d'inventaires et différents acteurs travaillant sur la biodiversité dont Natura 2000. Une intervention post rallye nature faite en classe a été réalisée par Natura 2000 pour travailler avec les élèves sur des fiches d'identités d'espèces qu'ils ont, ou auraient pu observer.

Ce rallye nature a rassemblé les co-organisateurs : association le Merlet et ses stagiaires, le PnC, Natura 2000 Vallée du Gardon de Saint-Jean et de la vallée du gardon de Mialet, et partenaires : Co Gard, Natura 2000 Vallée du Galeizon.

III-4 Participation à la vie du réseau Natura 2000

-Séminaire régional des animateurs Natura 2000 :

La région Occitanie a organisé le 5 et 6 février 2024 un séminaire régional des animateurs Natura 2000 à Carcassonne, qui a permis de faire un relais d'information et des échanges en réseau Natura 2000. La chargée de mission a participé à ce séminaire.

-Réunion Natura 2000 vallées cévenoles :

Cette réunion a été organisée par, et pour les chargés de missions Natura 2000 des vallées cévenoles afin de partager et de réfléchir sur les différents projets.

-Webinaire sur les sources pétifiantes d'Occitanie :

Les conservatoires Botanique National Pyrénées - midi Pyrénées et méditerranéen ont organisé un webinaire sur les sources pétrifiantes d'Occitanie, qui représentent un habitat d'intérêt communautaire présent sur le site.

III-5 Formation

-Formation par l'OFB : Animation et facilitation territoriale :

La chargée de mission a participé à la formation animation et facilitation territoriale organisée les 13, 14 et 15 novembre par le centre de formation de l'OFB. Cela a permis d'acquérir des bases théoriques et des outils pour l'animation et la facilitation, et d'adopter une posture et des méthodes adéquates.

- Formation diagnostic du sol par les plantes bio-indicatrices mise en place par le PnC :

Le PnC a organisé 2 jours de formations afin de travailler sur la méthode d'analyse des plantes bio-indicatrices mise en place par Gérard Ducerf. Afin d'acquérir des connaissances en termes de reconnaissance des plantes bio-indicatrices et de compréhension dans le fonctionnement du sol et des interactions, la chargée de mission a participé à 1 jour de formation.

-Formation utilisation enregistreurs à chauves-souris

L'animatrice Natura 2000 a été formée à l'utilisation d'enregistreur passif (SM4) et au traitement acoustique de ces enregistrements de chauves-souris. Cela s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération passée avec le CEN Occitanie.

IV. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

IV-1 Organisation de la gouvernance du site

IV-1-1 Organisation de COPIL

La date arrêtée du COPIL est le mardi 10 décembre 2024. Ce bilan d'activité a été rédigé pour le COPIL.

IV-2 Autres actions

Suivi administratif et financier :

Cette mission comporte les tâches listées ci-dessous :

- maintenance informatique, gestion du matériel et des fournitures,
- point et suivi financiers réguliers,
- suivi du planning et gestion du temps de travail, traitement des mails, etc.
- participation à la vie de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère (réunion du personnel, réunion de service, réunion d'information...),
- réalisation de la demande de subvention 2024 sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2024.

V. Veille environnementale

Dans le cadre des évaluations d'incidences, le site Natura 2000 a accompagné des porteurs de projets dans la construction de leur étude. Le travail a consisté à bien comprendre leur projet, leur fournir les éléments du document d'objectifs et les aider à intégrer les préconisations

nécessaires à la prise en compte des objectifs du site Natura 2000.

Type de projet	Porteur de projet	Commune	Type d'habitat	Type d'espèce	Visite terrain
Réfaction de buses / retraçage d'un virage	Conseil département de la Lozère	Moissac-Vallée-Française / St-Etienne-Vallée-Française / Saint-Germain-de-Calberte / Saint-Andre-de-Lancize		Chiroptères Espèces aquatiques	oui
Consolidation fond de buse	Mairie de Saint-Germain-de-Calberte	Saint-Germain-de-Calberte		Espèces aquatiques	non
Trail	Trail des mines	Départ sur Alès (passage en bordure du site)			non
Extension cimetière communale	Mairie de Saint-Germain-de-Calberte	Saint-Germain-de-Calberte	Chataigneraie d'intérêt communautaire		oui
Installation agricole	Agriculteurs	Saint-Etienne-Vallée-Française	Prairies		oui

Tableau 1 : Projets soumis à étude d'incidence ou qui ont fait l'objet d'un appui par la structure animatrice

VI. Suivis et études

-Azuré du serpolet :

Suivi sur des zones de présence connues : absence de détection, dont une zone bien connue à Mialet. La gestion actuelle ne semble pas favorable (travailler sur ce point semble important pour 2025). Un individu a été observé sur une ancienne zone de contrat à la Baumelle (Mialet), qui était l'une des espèces cible du contrat Natura 2000.



-Inventaire chauves-souris :

Une visite de colonies de reproduction de Rhinolophe, connues ou supposées, a été effectuée durant l'été. Les visites ont été réalisées un peu tard dans la période estivale, mais elles semblent démontrer la présence de jeunes.

Un comptage hivernal de chiroptères a été réalisé dans une maison forestière avec l'ONF et le CEN Occitanie. Une 60 aine de Petit rhinolophe a été comptée. Ce gîte est classé au rang 6 pour les gîtes d'hibernations et 1er pour la reproduction et l'hibernation en Languedoc-Roussillon pour l'espèce.

-Journée inventaire papillon avec le PnC à Mialet, recherche de la Diane :

Plusieurs larves de Diane et des adultes de Proserpine ont été vus. Un des propriétaires de parcelle sur lesquelles des larves de Diane ont été vues a été sensibilisé aux menaces.



VII. Relations avec l'autorité administrative (Région ou DDT) et les présidences des COPIL

Durant l'année 2024, des rencontres et échanges ont eu lieu régulièrement (appels, mails, ou réunions) avec le président du comité de pilotage, la structure animatrice et l'autorité administrative.

VIII. Synthèse

L'animation du PAEC et la mise en place des MAEC sont des actions qui ont pris du temps cette année. C'est un travail qui demande de faire des visites de terrain et beaucoup de rédaction et cartographie. Malgré cela, les autres projets et les suivis ont pu être réalisés.

Les projets et leur suivi sont de plus en plus nombreux. Il est difficile de répondre à toutes les sollicitations tout en suivant les projets en cours ou à lancer. Le temps prévisionnel est également difficile à estimer pour une personne débutante comme chargé de mission.